



Inauguration de la plaine sportive « Germinal » et du stade « Alain Déjardin », le 20 mai



Hérin.Com'

Votre magazine communal

Juin 2018

S'informer sur la ville, c'est facile !



www.ville-herin.fr



VOS ELUS S'EXPRIMENT



Daniel BOITTIAUX, Adjoint au Maire
en charge des travaux, de la sécurité
et du développement associatif.

Chers ami.e.s Hérinoises et Hérinois,

Pour ce nouveau numéro de « Herin.com' », j'ai souhaité intervenir sur **un sujet important qui se situait au cœur de la campagne électorale**, des promesses faites :

LA SECURITE ROUTIERE

Partout en France, **des drames frappent chaque jour et endeuillent de nombreuses familles**. La route est meurtrière mais c'est souvent **l'attitude irresponsable de certaines personnes** qui engendrent ces drames.



Ne les mettez plus en danger !

Depuis plusieurs semaines, **des élus sont présents sur le terrain**. Ils observent **les habitudes** des uns et des autres sur le CD 70 (rues E. Zola, J-J. Rousseau, 11 novembre, J. Jaurès). Ce circuit n'a pas été choisi au hasard, il est **l'un des plus fréquenté par les piétons et en particulier les enfants** car il mène aux écoles, à la crèche mais aussi aux administrations, aux commerces, aux salles des sports et des fêtes. Notre observation met en évidence que **les piétons utilisent toujours le même côté de trottoir**. Il faut donc leur permettre de **cheminer en sécurité** ainsi que lors des traversées de route.

Nous avons donc mené des actions que vous avez découvertes depuis peu :

- ➡ Les places de stationnement ont été repeintes des deux côtés.
 - ➡ Sur le trottoir principalement utilisé, nous avons tracé un «couloir piéton» matérialisé au sol.
- Nous serons particulièrement vigilants au respect de la libre circulation des piétons dans ce couloir.
- ➡ Sur la chaussée, nous avons réduit la vitesse dans le centre-ville à 30 km/h.
 - ➡ Le stationnement a été interdit aux abords des passages protégés pour que le piéton soit vu de loin.

Ce circuit fait office de test, les actions peuvent être améliorées avec l'expérience.

Vos suggestions participatives sont les bienvenues, elles seront étudiées, des réponses seront apportées.

Les **prochaines observations** se porteront sur les rues A. Caron, G. Delory et aux abords des écoles. **Nous traquerons également la vitesse sur l'ensemble du village.**

Vous me direz : « Comment allons-nous stationner nos véhicules ? ». La configuration de la voirie ne facilite pas la tâche ! **La route n'est pas large, les trottoirs sont étroits**. Il faut savoir qu'à proximité de la salle des fêtes, il reste des places de stationnement souvent vacantes !

En plus, **sur le trajet du CD 70, nous avons ajouté cinq places officielles supplémentaires** (dont une pour Personne à Mobilité Réduite). La Municipalité est devenue propriétaire du terrain face à l'immeuble du « Galibot » : elle prévoit **à moyen terme d'implanter seize places supplémentaires** (dont une PMR).

Face à la future maison de santé, des places supplémentaires sont également envisagées.

MAIS VOTRE CONCOURS EST PRIORITAIRE, AIDEZ-NOUS ! Je compte sur **votre civisme** pour réussir ce projet. **Piétons, automobilistes : nous le sommes tous, vivons en bonne harmonie !**

Toujours dans le registre de la sécurité, je vous devais les **résultats de la délinquance sur 2017** (à partir des chiffres transmis par le Ministère de l'Intérieur).

Années	2014 2013	2015 2014	2016 2015	2017 2016
Tous vols confondus	+ 3 cas	+ 17 cas	- 18 cas	- 11 cas
Incendies dégradations	- 21 cas	+ 1 cas	+ 6 cas	- 2 cas

Si vous êtes victime d'un vol ou d'une dégradation, même mineur(e), n'hésitez pas à déposer plainte. Ne partez pas du principe de dire « ça ne changera rien ! »

En réalité, cela donnera plus de poids à M. Le Maire lorsqu'il **réclame des effectifs supplémentaires présents sur la Commune**.

Je remercie la Police Nationale pour le travail réalisé sur HERIN ainsi que nos A.S.V.P pour ce qui regarde la prévention routière et les conflits de voisinage.

Bien à vous,

Daniel BOITTIAUX

Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès - 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07

Mail : contact@ville-herin.fr

Ouverture au public : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Site web officiel : www.ville-herin.fr



Bulletin édité par le service Communication de la Ville d'Hérin

Mail : comm@ville-herin.fr

Directeur de la publication : M. Jean-Paul COMYN, Maire

Rédaction-Photographie : Service Communication

Conception graphique et Impression : Imprimerie Le Lièvre - Valenciennes/Cambrai
- 03 27 76 51 76

Tirage : 2000 exemplaires.

SOMMAIRE

- 2 VOS ELUS S'EXPRIMENT**
- 3 ETAT CIVIL**
- 4 EXPRESSION LIBRE**
- 5-6 FEVRIER 2018**
- 7-9 MARS 2018**
- 10-12 DOSSIER - AVRIL 2018**
- 13-16 MAI 2018**
- 17 JUIN - JUILLET 2018**
- 18 PAUSE DETENTE**
- 19 NOTEZ-LE !**
- 20 EN PERSPECTIVE**

ÉTAT-CIVIL DE JUILLET À DÉCEMBRE 2017

Ils sont arrivés parmi nous...

Salihou FALL, le 10 juillet ; **Sohan AUDIN**, le 12 juillet ; **Candide DUFLLOT VANDERSTRAETEN**, le 20 juillet ; **Valiha WEAVER**, le 22 juillet ; **Zoé GROMADA**, le 27 juillet ; **Pauline TOURNON**, le 1er août ; **Mathéo MUSY**, le 19 août ; **Louise BRIATTE**, le 19 août ; **Romy MASSET**, le 26 août ; **Jasmine HAMOU**, le 29 août ; **Marine-Alice MALONDA**, le 1er septembre ; **Lyam BOUQUEAU**, le 7 septembre ; **Mylan DELHAYE**, le 13 septembre ; **Cléane TOURIL**, le 12 octobre ; **Auguste VANDERLYNDEN**, le 21 octobre ; **Simon CARSEL**, le 30 octobre ; **Eliott XERRA**, le 7 novembre ; **Camille BRASSELET**, le 13 novembre ; **Alexandre FOQUÉ**, le 13 novembre ; **Mila GANDZOUNOU**, le 19 novembre ; **Augustin COUPAIN**, le 24 novembre ; **Bastien DUPONT CAILLEUX**, le 16 décembre ; **Yassine MAHAMMED**, le 28 décembre ; **Naël CATTIAU BLOIS**, le 31 décembre.

Ils se sont dit « Oui ! »

Johnny PRÉVOST et Céline KEMPE, le 22 juillet ; **Thomas MELEC et Justine DANIELEWSKI**, le 2 septembre ; **Luc SERET et Mylène VAN WERVEKE**, le 2 septembre ; **Flavien MINNE et Laurence CANDELIER**, le 7 octobre ; **David ALLARD et Agnès RENONCOURT**, le 7 octobre ; **Loïc FAUX et Isangel Ariana PEINATE MENDOZA**, le 18 novembre ; **Philippe WARTELE et Aline PERLOT**, le 16 décembre.

Ils nous ont quittés...

Mme Thérèse PINGUET épouse CHEVAL, le 28 juin ; **Mme Paulette FAVOREL veuve FRAU**, le 15 août ; **Mme Marie-Thérèse DUÉE veuve LEKEUX**, le 21 octobre ; **Mme Sylvie HACCART**, le 27 octobre ; **M. Jean-Claude MATECKI**, le 11 novembre ; **M. Henri HOURDEQUIN**, le 15 novembre ; **Mme Chantal BERNARD**, le 18 novembre ; **Mme Marie-Jeanne ANTOINE épouse OBARSKI**, le 20 décembre ; **M. Michel LECLERCQ**, le 26 décembre ; **M. Jacques RÉMY**, le 30 décembre.

ADIEU MONSIEUR KUC



Hérin a de nouveau perdu l'une de ses figures locales. **Moïse Kuc** est décédé le 25 mars 2018 dans sa 84^{ème} année.

Les funérailles civiles ont été célébrées le 29 mars et furent suivies d'une cérémonie d'adieu.

Les hommages rendus par le Conseil Municipal puis par Michel Bassez, Corinne Aprile et Thérèse Lambrecht témoignent du profond respect qu'il inspirait.

Ancien Conseiller Municipal de 1995 à 2001, Moïse Kuc était un homme juste et engagé, connu pour « son dévouement inlassable pour autrui ».

Ancien président de la société de tir « Pro-Patria d'Hérin » et membre de la F.N.A.C.A, Moïse était également médaillé de la Jeunesse et des Sports.

Nos condoléances vont à la famille de cet homme d'exception qui a œuvré à sa façon pour la ville d'Hérin.



Le Conseil Municipal et le village d'Hérin se sont associés de tout cœur à l'hommage national du 28 mars rendu au **Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame**.

Ce gendarme, tué lors de l'attaque terroriste de Trèbes dans l'Aude, avait échangé sa place contre celle d'une femme enceinte dans le supermarché où avait lieu la prise d'otages. Quatre morts et plusieurs blessés étaient à déplorer.

Il restera un héros pour la France. Nos pensées vont vers sa famille, ses collègues et l'ensemble du corps de la Gendarmerie.



HERIN EN FORCE

Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

Que s'est-il passé depuis le mois de mars dans votre Commune ?

Le vote du budget primitif fut une étape obligatoire pour engager les dépenses de l'année qui arrive. Ce que nous voulons mettre en évidence, ce **sont les taux des impôts locaux qui restent inchangés** depuis 2000, malgré une **politique d'investissement communal assez audacieuse**. On peut ainsi saluer **la bonne gestion des finances de la ville**.

Sur le plan festif, plusieurs moments conviviaux ont marqué la période printanière. Dans le cadre des **130 ans de l'Harmonie Batterie Fanfare d'Hérin**, les mélomanes ont pu profiter des concerts de l'Harmonie de Prouvy – Monchaux et de la Fanfare d'Haspres. La Commission Culture a également proposé un **concert de rockabilly** avec le groupe « The Hoodoo-Tones ».

Il serait difficile de ne pas parler de **l'événement-phare du mois de mai : l'inauguration de la plaine sportive**. Enfin, nous avons l'occasion de vous prouver que **nous tenons nos promesses**. Nous voulons **redonner vie à notre ville** et enlever son image de villedortoir. Nous sommes donc **heureux d'offrir à la population un espace de sport et de loisir de qualité**.

De nombreux personnages publics et sportifs ont assisté à l'inauguration afin de rendre hommage à Alain Déjardin. Plusieurs personnalités issues de différents partis politiques étaient présentes. Cela souligne **notre esprit d'ouverture** et renforce **notre position politique : notre parti, c'est Hérin**.

La période estivale approche... Pour ceux qui partent, avez-vous pensé à **l'Opération Tranquillité Vacances** ? Nous vous rappelons qu'un **formulaire est disponible en Mairie : ce dispositif est gratuit** afin d'optimiser la **protection de votre logement contre les cambriolages**.

Le groupe « Hérin en force » vous souhaite un bon été ! Bien à vous.

Bernard DEGROS



Ensemble pour Hérin ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal



Michel Bassez
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérin »

Chères hérinoises, chers hérinois

L'outil Social et Economique SNCF ne reçoit pas les soins dont il a besoin, nos gouvernants souhaitent démontrer, comme les médecins de Molière, qu'ils ont la bonne potion. En fait, leur remède va tuer le patient.

Faire le choix du privé, c'est donner la priorité aux actionnaires, pas aux usagers. **Comme pour les hôpitaux**, comment être au plus près des besoins humains si la priorité est donnée au rendement pour l'actionnaire ?

Les salariés grondent, derrière les caisses des **supermarchés**, dans les **EPHAD** et les **maisons de retraite**, dans les **trains** qui les emmènent et les ramènent, matin et soir, soir et matin, du boulot au dodo, sans laisser le temps de vivre, de respirer, d'aimer.

La sélection du parcours supérieur ferme à des générations d'étudiants les portes de l'espoir d'une vie meilleure.

Avec un emploi sous-payé, toute une vie, puis une fois à la retraite des **soins dégradés et une pension grignotée** aux convenances des classes dirigeantes. Les français ne sont pas dupes, ils sont attachés au rail, aux cheminots, à la SNCF. **Ils ont vu les dégâts causés par la privatisation** de la Poste - emplois précaires,

courrier distribué en retard, tournées non assurées, augmentation du prix du timbre...-, la qualité du service s'est dégradée. Pour preuve les caisses de solidarité qui se développent, et les **messages de résistance qui s'amplifient**.

Au niveau local les Conseils Municipaux

• **du 22/2/18** : Le groupe s'est exprimé, puis il a voté la délibération se rapportant aux **Orientations Budgétaires, à l'affectation des résultats** et aux **investissements** présentés.

• **du 29/3/18** : Idem pour le **budget primitif 2018 à l'exception du nouveau régime indemnitaire** et a émis un avis favorable à la **mise en place d'un stationnement répondant à l'intérêt général**, au code de la route et à la **sécurité des piétons**... La réflexion et la concertation suivent leur cours. Affaire à suivre.

Bien à Vous,

Le 16/04/2018, Michel BASSEZ

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait



AINÉS ET SOLIDARITÉ

Une mutuelle communale pour améliorer l'accès aux soins des hérinois

Le vendredi 9 février, la population était invitée à participer à une réunion publique au sujet du lancement d'une mutuelle communale. Elle était organisée par le Centre Communal d'Action Sociale, sous la houlette de Dominique Hourez, Adjointe au Maire et de Sabrina Basquin, sa collaboratrice.

Le concept a séduit de nombreuses municipalités ces dernières années. Et pour cause : les niveaux de remboursement du régime général de la Sécurité Sociale baissent constamment et il devient difficile de se passer d'une bonne complémentaire santé. Pourtant, **près de 5% de la population française se priverait de cette protection, faute de moyens financiers** notamment. Mal couvertes, de nombreuses personnes **renonceraient** ainsi à se soigner.



Une volonté municipale

Conscient de cette problématique, le Conseil d'Administration du C.C.A.S a eu la volonté de venir en aide aux habitants - étudiants, actifs ou retraités - se trouvant dans une situation inconfortable ou insatisfaisante.

Pensé en décembre 2016, ce projet n'a pu prendre forme que progressivement. En février 2017, le **comité de pilotage** a d'abord diffusé dans toutes les boîtes aux lettres un **questionnaire** permettant de vérifier la pertinence d'un tel service et de connaître les garanties prioritaires à cibler.

S'appuyant sur la grosse **centaine de retours** réceptionnés en Mairie, un **cahier des charges** a été défini en avril, suivi de l'appel d'offres, mi-mai. En juin, le comité examinait minutieusement les deux propositions parvenues et se positionnait sur un choix.

En novembre 2017, le Conseil d'Administration entérinait le **choix du prestataire : la mutuelle S.M.H.**

Les habitants en ont eu connaissance lors de cette réunion, avec la participation de **Carole Moreira**, Présidente de la S.M.H., **Eric Andro**, Directeur, **Eric Seys** et **Véronique Hoest**, conseillers mutualistes et de **nombreux élus municipaux**.

Proximité et conseil

Ce fut l'occasion, pour les dirigeants, **de présenter l'éthique et les avantages** de leur assurance-santé dans le contexte politique, social et économique actuel. Le prestataire a indiqué mettre l'accent sur **la proximité** grâce à une **analyse personnalisée des besoins, à la pédagogie et à la solidarité**.

Affiliée aux Mutuelles de France, la S.M.H assure également fonctionner comme une association militante et à taille humaine, et s'enorgueillit de réussir à conserver certains adhérents sur le très long terme.

Sans entrer dans le détail des trois niveaux de garanties proposés, des réponses ont été apportées aux **questions des administrés** présents en nombre.

L'idéal étant **de rencontrer un conseiller** pour bien **comprendre le catalogue de garanties** et de discuter de son cas personnel. Ceci est faisable **en Mairie* ou à domicile** (sur rendez-vous) : une facilité très appréciable !

Que faire si vous êtes intéressé(e) ?

La mise en place de ce service a pris effet avec **la signature des contrats** entre le Président du C.C.A.S et la Présidente de la mutuelle, en Mairie, ce soir-là.

Si vous êtes encore engagé(e) auprès d'un prestataire, il vous faudra attendre la **date anniversaire de votre contrat**. Vérifiez la date d'échéance sur votre carte de mutuelle et pensez à respecter **le préavis indispensable à toute réalisation !**

Sachez qu'une **permanence mensuelle** est mise en place en Mairie (salle des mariages) de **9h30 à 12h, sans rendez-vous**. Pour connaître la prochaine date, consultez la page d'accueil du site internet, l'affichage en Mairie ou encore la page Facebook de la Ville.

Pour tout rendez-vous, renseignement ou devis comparatif, vous pouvez d'ores et déjà contacter votre conseillère mutualiste, **Véronique Hoest**, par téléphone au 07.86.46.37.55 ou par mail : veronique.hoest@smh.fr

VIE ECONOMIQUE

Neuf diplômes de secourisme supplémentaires en Mairie

Le 9 février, les neuf agents municipaux qui composaient la 5ème promotion bénéficiaire de la formation « P.S.C. 1 » de ce mandat ont été reçus en Mairie. Parmi les élus présents, **Franck Scartocetti et Jean-Marc Mortreux**, initiateurs de cette action depuis plusieurs années déjà. « L'objectif est double : être capable de prodiguer les premiers secours voire de sauver une vie à tout moment, et ajouter une compétence à son C.V. Un critère de choix supplémentaire du point de vue de l'employeur ! »

Leur diplôme officiel dans les mains, les stagiaires de juillet 2017 ont été félicités pour leur dynamique participation par **Wilfrid et Philippe**, intervenants de la sérieuse **Association des Formateurs Sapeurs-Pompiers de Douaisis** (aA.F.S.P.D de Waziers).

Un certificat tout sauf accessoire puisque les secouristes sont **enregistrés en Préfecture** et se doivent d'agir dans le cas d'une situation d'urgence.

Face au succès continu de cette action, la Municipalité programme une nouvelle session en mars.



JEUNESSE ET SPORTS

En février, musique a rimé avec centre de loisirs... dynamique !



Plus de 45 enfants ont fréquenté le centre de loisirs d'hiver (26 février – 9 mars).

Répartis équitablement entre primaire et maternelle, ils étaient encadrés par une **équipe pédagogique aguerrie**, constituée de Malika (Directrice), Marie-Helena, Perrine, Anaïs, Amandine, Faustine et Jocelyne.

Avec l'aide ponctuelle de Christophe et Michaël, nos jeunes vacanciers ont pratiqué **un maximum d'activités (piscine, sortie à Dynamic Land, cinéma, activités musicales, manuelles et créatives dirigées) et de sports inédits.**

Des **initiations au roller, à l'escrime, au hockey** et même un **éveil sportif** pour les plus petits ont été dispensés gratuitement par **des animateurs issus du Département du Nord**. L'accès au sport pour tous, à tous les âges, est l'un des enjeux importants pour cette collectivité qui encourage l'exercice physique au quotidien.





JEUNESSE ET SPORTS

Le cross de l'école primaire enfin relancé !



La dernière édition du cross organisée par l'école élémentaire et le service municipal des sports datait de décembre 2014, les attentats terroristes et le Plan Vigipirate ayant contraint les organisateurs déçus mais réalistes d'y renoncer.

Cette année, la direction et les enseignants de l'école H. Barbusse-L. Michel, Christophe Lebrun, opérateur sportif municipal et les membres de l'Association Des Amis Des Ecoles d'Herin (A.D.A.D.E.H) se sont unis pour remettre d'aplomb « le cross des petits pieds hérinois » avec un niveau de sécurité renforcé. Et c'est avec **enthousiasme et détermination** que les élèves des dix classes y ont participé, malgré l'humidité ambiante « qui fait partie de l'effort ».

Autant dire que la cour de l'établissement scolaire frémissait d'excitation, ce mardi 27 mars !

Bien encadrés, les petits bouts de CP ont été les premiers à se

mettre en jambe, bientôt suivis des CE1 et des CE2. Avec l'âge, la **distance allait crescendo** : de 600 à 1 000 mètres pour les coureurs du matin, et de 1 300 à 1 500 mètres pour les coureurs de CM1/CM2 de l'après-midi.

Une émulation saine pour Christophe qui définit les objectifs de ce cross comme multiples : « Il s'agit d'un travail d'**endurance** et non de vitesse. **L'idée, pour chaque enfant, est de se dépasser en parcourant une distance sans s'arrêter. C'est pourquoi il n'y a pas de classement, même si nous repérons ceux qui aiment courir. Et puis, la notion d'entraide, d'encouragement est très importante** ». C'est bien connu : le partage, surtout dans la difficulté, soude les liens et crée des souvenirs communs.

Après une viennoiserie et un chocolat chaud réconfortants servis et offerts par la Municipalité au terme de chaque course, **les 250 enfants ont été félicités et officiellement récompensés** vers 15h30, ce même jour. Une **médaille** autour du cou, ils ont posé avec fierté pour les photos, visiblement heureux et peu émus par la météo défavorable. Mais gageons qu'ils auront bien dormi le soir !

Cet évènement a animé la Commune en la traversant (du stade Alexis Jacquet à la salle des fêtes, pour le plus long trajet). Les organisateurs ont relevé avec satisfaction que les riverains avaient eux aussi joué le jeu en libérant le passage des poubelles et des voitures : qu'ils en soient remerciés ici !

Retrouvez toutes les photos sur le site de la ville : <http://ville-herin.fr/actu-images> rubrique « Albums photos »

Un 6ème groupe formé aux secours d'urgence

Un nouveau groupe d'une dizaine de personnes a été formé à la Prévention et aux Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) les 5 et 7 mars dernier. Cette 6ème session a été rendue possible grâce au solide partenariat qui lie la Ville d'Herin à l'Association des Formateurs des Sapeurs-Pompiers du Douaisis. Enrichissante à titres professionnel et personnel, **cette formation a été financée par la Ville à hauteur de 50 €/pers. pour les demandeurs d'emploi hérinois et les employés municipaux.**



VIE ECONOMIQUE

54 nouvelles familles ont rejoint la Commune



A l'image d'une cérémonie d'intégration, l'accueil des nouveaux habitants marque chaque année la volonté des élus locaux de leur souhaiter la bienvenue et de faire leur connaissance.

Les hérinois installés au cours de l'année écoulée étaient ainsi invités par le Maire, Jean-Paul Comyn, et Dominique Hourez, son Adjointe en charge du logement, à gagner la salle des fêtes le 30 mars dernier.

Plus d'une dizaine de familles avait fait le déplacement. Elles ont été reçues dans une ambiance à la fois respectueuse et détendue. Présentation des membres du Conseil Municipal et des agents territoriaux, projets du village, description rapide des associations et des prochaines manifestations ont occupé le début de la soirée. « Vous avez fait le bon choix en vous installant ici ! » s'est exclamé le Maire avant de poursuivre sur la **disponibilité de l'équipe et des services municipaux**. « Nous mettons tout en œuvre pour vous tenir informés en permanence de nos actions », a-t-il ajouté, avant d'inciter les uns et les autres à user des **moyens de communication** mis à leur disposition (magazine municipal, site internet, page Facebook, panneau électronique, etc).

Avant de prendre le verre de l'amitié et d'échanger en toute cordialité, un kit de bienvenue contenant un porte-clés pratique et une foule de documents sur la ville et les attraits du territoire (sites touristiques promus par La Porte du Hainaut et le Parc Naturel Scarpe-Escaut) **a été remis à chacun.** Le « **Guide de l'Habitant** », véritable bible à garder sous la main, faisait partie du lot. Si vous ne le possédez pas encore, n'hésitez pas à le télécharger depuis le site www.ville-herin.fr ou à le demander à l'accueil de la Mairie.

Interrogés sur **les motivations de leur installation** à Hérin, la **situation proche de Valenciennes** et/ou de leur travail et **l'accès au tramway** s'avèrent être deux atouts incontournables. Qu'ils soient **primo-accédants** en quête d'un tarif attractif ou à la recherche d'une **location en logement social** de qualité, ces nouveaux arrivants semblent avoir trouvé leur bonheur ! **La vie au calme, la possibilité de participer à une vie locale ou associative et le rapprochement familial** ont également pesé dans le choix de la plupart des interviewés.

A bon entendeur !

FESTIVITÉS

Le 19 mars, Journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie

Une loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars « journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Cette date correspond à un hommage **officiel de la Nation**, désormais rendu tous les ans.

A Hérin, c'est aux côtés de M. Mann, président de la FNACA, qu'élus, représentants des pompiers et de quelques associations locales ont défilé sous les yeux des habitants, souvent remarquables derrière leurs rideaux ou sur le seuil de leur porte.

Après le dépôt des gerbes au monument aux morts et la lecture du message de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, le cortège s'est recueilli sur les tombes du Sergent Joseph Humelicz et de Roger Dybiona, tombés pour la France, foudroyés en pleine jeunesse. Puis le cortège a pris la direction du Square du 19 mars où un autre hommage fut rendu par l'association des Anciens Combattants : « *Regarder l'histoire en toute lucidité. Ne jamais oublier le sang versé et les souffrances endurées de part et d'autre (...). Soyons vigilants. La flamme du Souvenir ne doit jamais s'éteindre.* »



Le service « Espaces Verts » a préparé l'arrivée du printemps aux quatre coins de la ville

Après la **livraison de la dotation en arbres de La Porte du Hainaut** fin novembre (plus de 1 100, pour mémoire), les employés municipaux ont eu du pain sur la planche ! La **répartition des sujets sur l'ensemble de la ville** fut complétée par **d'autres actions, en début d'année** :

Photo 1 - Rue Victor Hugo, un bordurage a été implanté le long de la résidence « European Homes » afin d'éviter les stationnements intempestifs qui causaient des dégâts sur la bande de gazon. Une haie décorative de charmilles et de hêtres la remplace désormais. Parallèlement, quatre passages ont été créés pour faciliter le déchargement des courses des résidents situés en front de rue.



Photo 2 - Le square du 19 mars est aujourd'hui beaucoup plus clair. La priorité a été donnée à l'engazonnement et les buis de l'église y ont trouvé place. Une allée facilite le cheminement des promeneurs.

Photo 3 - Au niveau du lieu-dit « Le Coucou », le long du champ de M. Soyez, une haie noble et écolo a été plantée. Troènes, érables champêtres, charmilles et cornouillers s'étirent sur 240 mètres.



Photo 4 - Du côté de la nouvelle base de loisirs « Germinal », une haie de noisetiers et d'érables sycomores jouera bientôt le rôle de coupe-vent. Une autre clôture végétale, composée de charmilles et de hêtres cette fois, fera office de brise-vue. Enfin, le long du grillage, une haie champêtre contribuera au renforcement de l'écosystème grâce à la grande diversification des espèces introduites.

Photo 5 - Le 13 avril, Jérémie Decobecq, employé au service « Espaces Verts » depuis 14 ans - régulièrement cité dans ce magazine pour ses initiatives en matière d'écologie et d'innovations environnementales - a quitté Hérin pour de nouveaux horizons. La municipalité a tenu à organiser une amicale cérémonie en son honneur, en présence de ses nombreux collègues. Jérémie, nous te souhaitons beaucoup de réussite dans tes nouveaux projets !



TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Nouveau réflexe : des sacs gratuits pour le ramassage des déjections canines



Vous êtes propriétaire d'un toutou que vous promenez régulièrement... Rien de plus normal ! Mais laisser son animal faire ses besoins dans l'espace public et laisser les choses en l'état, ça l'est moins. Si vous aimez votre ville, respectez-la !

La Mairie vous remercie de contribuer à la **préservation d'un cadre de vie sain et agréable pour tous** en mettant à votre disposition un **distributeur de sachets spécifiques « Packemba »**.

Ces petits sacs **discrets et faciles à transporter** sont disponibles **gratuitement à L'ACCUEIL DE LA MAIRIE, en libre-service**.

**POUR UNE VILLE PROPRE :
UN COMPORTEMENT RESPONSABLE,
UN GESTE SIMPLE !
STOP AU FLEAU DES DEJECTIONS CANINES !**



FINANCES

Finances 2018 – 2019 : une stabilité financière confirmée

Le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif 2018 d'un montant de 6,1 M€ à l'unanimité, le 29 mars dernier. Ce vote fait suite au Rapport d'Orientations Budgétaires, débattu un mois auparavant. Il confirme une priorisation de l'investissement dans la continuité de ce qui a été annoncé l'an dernier, tout en tenant compte du contexte politico-économique, toujours tendu.

L'organisation des finances communales

Trois grands actes rythment l'année :

- I Le Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B.)
- II Le Budget Primitif (B.P.)
- III Le Compte Administratif (C.A.)



I - Le cadre du **R.O.B** est fixé dans la **Loi NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7/08/2015. Ce rapport trace les **engagements pluriannuels envisagés** et la gestion de la dette : il informe ainsi le Conseil Municipal de la situation économique et financière de la ville. Il s'agit d'une **étape essentielle de la procédure budgétaire** puisqu'il **éclaire les choix** du Conseil Municipal lors du vote du Budget Primitif et **définit les priorités**.

II - Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses prévisionnelles pour une année civile. D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties :

- **Une section de fonctionnement** - Ce sont les opérations de dépenses (entretien des bâtiments, frais de personnel, subventions aux associations, amortissements et provisions, etc) et de recettes (droits versés par les usagers : location de salle, droit de place, concessions de cimetière mais aussi dotations et recettes fiscales) nécessaires à la **gestion courante de la Commune** ; elles reviennent chaque année.

- **Une section d'investissement** - Elle retrace les dépenses et recettes ponctuelles qui **modifient la valeur du patrimoine de la collectivité** (acquisitions immobilières, travaux nouveaux). Les recettes d'investissement financent les dépenses d'investissement engagées (hors autofinancement).

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

III - Enfin, le C.A rend compte de l'exécution du budget. Au cours du premier semestre de l'année suivante, les élus adoptent le Compte Administratif **qui rend compte de l'état réel des dépenses et recettes effectuées**. Les dépenses sont payées (ex : factures des fournisseurs, versement des subventions, achat de terrain, etc) et les recettes encaissées (ex : dotations de l'Etat, fiscalité, facturation des cantines, vente de terrain, etc).

Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2018

• Les dépenses réelles de fonctionnement en 2017

Elles se sont élevées à **2 684 268,28 €** soit **660 € par habitant**. Les **charges à caractère général** représentaient **686 520 €, soit 169 € par habitant**

Les **charges de personnel** représentaient **58,8 % des dépenses soit 388 € par habitant** mais tombent à 54% grâce aux compensations financières. En 2018, ce poste sera essentiellement impacté par la revalorisation des carrières du personnel et la mise en place du nouveau régime indemnitaire et **le comblement de postes**.

• Les recettes réelles de fonctionnement en 2017

Elles se chiffrent à **3 298 208,78 €**.

Même si la Dotation Générale de Fonctionnement a baissé significativement (- 163 000 € en quatre ans), l'impact sur les recettes reste moindre. Ceci grâce à l'effet compensatoire des produits des taxes et autres dotations de l'Etat.

La dette

Au 1er janvier 2018, elle s'élève à : **2 355 407 €,**
Soit **578 € par habitant**.

L'annuité 2018 est de **220 703 €,**
Soit 140 226 € en capital
Et 88 477 € en intérêts.

L'emprunt

2013 : 330 262 €
2014 : 317 030 €
2015 : 273 229 €
2016 : 144 491 €
2017 : 214 418 €
2018 : 220 703 €
2019 : 240 000 € *
2020 : 240 000 € *

*estimation

Nombre d'habitants au 1/01/2017 : 4 069

Nombre d'habitants au 1/01/2018 : 4 113

Le Budget Primitif 2018 s'équilibre de la manière suivante

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 3 632 771,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 432 076,03 €

TOTAL DU BUDGET COMMUNAL
6 064 847,49 €



Trois questions à Joël Sauvage,

Adjoint aux Finances, aux Ressources Humaines,
à l'Administration Générale et à la Vie Citoyenne

• Pour contextualiser, pouvez-vous nous parler de la situation internationale ?

La situation internationale en matière financière s'améliore mais demeure instable. 2018 reste non dénuée de risques politiques. Les risques les plus importants sont à attendre du côté du Royaume-Uni (Brexit), de l'Espagne (fragilité liée au problème de la Catalogne), de la Grèce (financement de la dette et nouveau plan d'austérité), de l'Allemagne (élections fédérales) et de la Corée du Nord. Sans oublier le problème de l'accueil des migrants en Europe et les conséquences des élections américaines et françaises.

La situation financière et économique de l'Union Européenne et de la France sont fragiles. On s'interroge sur un possible retour de l'inflation et le budget de l'Etat Français est toujours sous contraintes (Loi de Finances). **La baisse du chômage constitue toujours un véritable enjeu** car elle conditionne la prudence des ménages comme en témoigne le taux d'épargne assez élevé. Cette année, la dette publique est estimée à 96,8 % et la croissance s'établit à 1,8 % (2,1 % en Europe et 3,7 % dans le monde).

Par ailleurs, **l'intelligence artificielle** sera l'une des transformations majeures de ces dix prochaines années. Les Etats qui arriveront à maîtriser ces technologies auront un avantage pour le siècle à venir. Les enjeux sont donc autant éthiques que sécuritaires et géopolitiques.

• Zoomons sur la Commune : quelle est sa situation à l'heure actuelle ?

On continue d'observer une **baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement**, versée par l'Etat... Mais elle est, pour l'heure, toujours **contrebalancée par le produit des taxes locales**. Néanmoins, nous poursuivons une **vigilance quotidienne dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement**. La **capacité financière** (trésorerie, autofinancement) de notre collectivité est stable et permet de **concrétiser le programme d'investissement** annoncé par l'équipe municipale (voir ci-contre). Bien sûr, les Fonds de Concours de La Porte du Hainaut sont d'une grande aide et y contribuent également ! Je tiens aussi à préciser que l'annonce **de la suppression de la taxe d'habitation** n'aura aucun impact sur les recettes communales jusqu'en 2020. Ensuite, nous verrons ce que nous proposera l'Etat...

• Quel est le positionnement de la Municipalité au sujet de l'investissement ?

L'objectif prioritaire de la Commune est de continuer à proposer **un service public de qualité à la population**, tout en garantissant **des finances saines, sans augmenter la pression fiscale** : poursuivre la propreté et l'embellissement de la ville, offrir une sécurité de plus en plus performante avec des équipements de vidéo-protection adaptés et des routes et trottoirs rénovés, ou encore des équipements sportifs de haute qualité et des bâtiments municipaux en bon état.

Une démarche globale d'optimisation des dépenses et des recettes a été amorcée dès 2015, avec une priorité absolue : favoriser l'investissement. C'est la seule solution pour **faire évoluer Hérin**, malgré les incertitudes de nos partenaires financiers et des subventions associées, qui sont le lot de tous.

La situation 2018 reste donc sous contrôle même si le contexte national incite toujours à la **prudence**. Et puis il est toujours nécessaire de **s'adapter** aux décisions qui découlent de la **réforme des collectivités territoriales et des réformes financières**.

En conclusion, notre **politique d'investissement** est **volontariste et soutenue**, mais **adaptée à nos capacités budgétaires**. L'ensemble de l'équipe est optimiste car notre programme est ambitieux, mais pas démesuré.

Ratios 2018	En €	Strate
Dépenses réelles de fonctionnement/Population	701,21	862,00
Produit des impositions directes/Population	320,93	470,00
Recettes réelles de fonctionnement/Population	784,82	1047,00
Dépenses d'équipement brut/Population	470,09	258,00
Encours de la dette/Population	572,67	842,00
Dotation Globale de Fonctionnement/Population	164,84	178,00
Dpses de personnel/Dpses réelles de fonctiont	0,57	0,52

Taux d'impôts locaux inchangés
Taxe d'habitation : 26,10%
Foncier bâti : 26,85%
Foncier non bâti : 105,88%

Le programme d'investissement 2018 - 2019

En fonction de ses capacités financières, la Ville mettra en œuvre le programme d'investissement suivant :

- ➔ Poursuite des travaux engagés en 2017 :
 - Fin de l'aménagement de la plaine sportive, de la salle des sports
 - Rénovation de l'église
 - Réalisation de la phase 2 de la vidéo-protection
- ➔ Réfection et entretien des bâtiments communaux (écoles, cimetière...)
- ➔ Entretien et amélioration du réseau d'éclairage public
- ➔ Toiture et isolation de l'école primaire
- ➔ Maison de santé pluridisciplinaire
- ➔ Réfection des trottoirs sur les voies communales
- ➔ Démarrage de la phase 3 de la vidéo-protection...

**Soit environ 3 millions
d'euros d'investissement
prévus en 2018-2019.**

L'exemple du porte-monnaie

**Comment la Commune va-t-elle
gérer 100 € de budget en 2018 ?**

Recettes

42 € d'impôts et de taxes
21 € de dotations et subventions
1 € de produits et services (ex : cantine, ALSH...)
2 € de ventes d'immeubles
13 € de subventions d'investissement
21 € de F.C.T.V.A et d'excédent de fonctionnement

Dépenses

33 € de dépenses de personnel
23 € de charges d'entretien et de gestion (ex : entretien de bâtiment, électricité...)
5 € de charges financières et d'emprunt
39 € d'investissement

La salle des fêtes a vibré au son du rock américain des 50's avec The Hoodoo-Tones !



Bon, qu'on se le dise : le rock, ça ne se décrit pas, ça se vit ! Kévin, Ben et Michaël l'ont prouvé le 14 avril dernier face à une salle des fêtes comble. Car pour une première du genre à Hérin, le public semble avoir été conquis et en a même redemandé ! « Une récompense pour la Commission de la Culture » a indiqué la 5ème Adjointe au Maire, Christine Bajeart, ravie de voir les danseurs s'en donner à cœur joie sur des **airs rétro, populaires et entraînants**.

Inspirés par les pionniers du rock n'roll et le cinéma, le groupe a enchaîné ses propres compositions rockabilly mais a cédé à quelques reprises en guise de rappel. Ecumant les bars et les festivals français et européens depuis cinq ans, les trois garçons jouissent aujourd'hui d'une certaine notoriété, accentuée par la signature d'un **contrat avec le prestigieux label U.S « Rhythm Bomb Records »**.

Après un album sorti en 2016, ils travaillent actuellement à un deuxième opus qui se révélera, nous en sommes sûrs, tout aussi **explosif en live !** Passionnés, talentueux, charismatiques : les Hoodoo-Tones sont des **musiciens accomplis** et gagnent à être connus !



<https://www.facebook.com/TheHoodooTones/>



L'ADADEH soutient les actions des écoles communales

Cette toute nouvelle association lancée en février 2018 regroupe une quinzaine de membres pour le moment. Ayant pour objectif de **porter les événements des trois écoles en partenariat avec les équipes pédagogiques**, l'Association Des Amis Des Ecoles D'Hérin s'est déjà engagée dans le cross (voir page 7), la fête de fin d'année scolaire et envisage le marché de Noël.

Impulsée par les directeurs des écoles G. Péri et H. Barbusse – L. Michel, elle est structurée autour d'un mouvement fédérateur : **travailler autour des enfants**. L'association présidée par Mathieu Filmotte recrute volontiers **quelques bonnes volontés supplémentaires pour libérer les enseignants de l'aspect organisationnel des événements** (sécurité, nourriture, logistique, etc), « *tous les bénéfices étant reversés aux écoles en vue de nouveaux projets ou d'achat de matériel* ».

L'adhésion de nouveaux membres est gratuite et basée sur le volontariat. Le seul impératif étant de posséder un lien direct avec un enfant scolarisé à Hérin.



Une partie des membres de l'ADAD E H
Contact à l'école élémentaire, 4 rue S. Lannoy-Blin
Mail : adade.herin@gmail.com

JEUNESSE ET SPORTS

Une colonie de vacances rendue accessible au plus grand nombre



Le 23 avril, vingt-et-un élèves de CM2 ont pris le départ pour une petite semaine de vacances à Stella-Plage. Reconnaissables à leur casquette rouge offerte par « Océane Voyage Juniors » - le prestataire retenu pour l'organisation de ce séjour baptisé « Trésor de mer » - ils avaient le sourire !

Logés à l'accueillant centre « Stella Maris », ils ont eu droit à un planning d'activités très tonique : passage par le Cap Gris-Nez et visite de Mareis à Etaples, construction d'un cerf-volant sur la plage et séance de char à voile, découverte de la réserve naturelle du Mont Saint-Frieux, sortie à la piscine Hélécia de Saint-Martin-Boulogne... Sans oublier une journée à Bagatelle fort joyeuse et la très instructive visite du phare du Touquet !

En résumé, **ils ont beaucoup marché, beaucoup ri et sont rentrés requinqués par le bon air iodé !**

Le mercredi, nos jeunes voyageurs avaient reçu **la visite de Claudine Zoccali, 1ère Adjointe au Maire, Murielle Scherer, Conseillère Municipale** en charge de la jeunesse **et de Malika Gosselin, coordinatrice jeunesse pour la Mairie.** Car s'assurer du **bien-être des enfants** et du **sérieux des prestations** sur place est une priorité...

Ce séjour était donc **une chance pour les écoliers de gagner en autonomie et d'accroître leurs connaissances.** Et pour les parents, c'était l'opportunité de leur offrir - quand cela reste possible - **des vacances à moindre coût...** En effet, sur le budget de 375 € par enfant (soit 10 475 € car inclus), **seule une participation de 60 € était demandée aux familles.**



JEUNESSE ET SPORTS

Du monde, de l'émotion et du sport pour l'inauguration du complexe Germinale et du stade Alain Déjardin



Après 18 mois de travaux, la Municipalité a inauguré un complexe sportif d'envergure aux côtés de nombreuses personnalités et de la famille d'Alain Déjardin, le 20 mai. Un événement de taille à la hauteur de l'investissement réalisé, qui marque une étape cruciale dans la concrétisation du programme annoncé en 2014 à la population.

1 780 000 € TTC. Tel est le coût de cet équipement flambant neuf, mis à la disposition des associations locales et plus largement des hérinois pour la pratique de la pétanque, du football, du basket ou de la course à pied (voir détail page 14). La promenade et une agréable aire de jeux pour enfants sont également accessibles dans le calme d'un environnement verdoyant.

« Magnifique », « exceptionnel »... Les superlatifs n'ont pas manqué dans la bouche des élus présents ce dimanche matin !

« Le sport est un élément formidable de rassemblement » a déclaré l'ancien Ministre Patrick Kanner qui expliqua que « 90% des équipements [étaient] portés par les collectivités territoriales ». Un propos complété par le Député Sébastien Chenu qui insista sur « la détermination du Conseil Municipal » pour mener ce projet à bien

et sa capacité à « imaginer l'avenir du territoire »... Une vision à long terme souvent bridée par d'étroites finances mais pas impossible quand on observe « une bonne gestion ». Dont acte.

La Vice-Présidente du Sénat, Valérie Létard, souligna l'engagement commun de l'équipe municipale et du tissu associatif pour développer la qualité de vie des habitants : « Car une Commune ne devient attractive que si elle répond aux besoins de toutes les générations et dans tous les domaines ». Puis s'exprimant au sujet de la dénomination du stade : « C'est la récompense de tous ceux qui, sans rien attendre en retour, se mettent quotidiennement au service des autres »... à l'image d'Alain Déjardin.

Isabelle Choain, Conseillère Départementale, félicita Jean-Paul Comyn pour avoir fait « le choix de l'investissement » et parla de « projet audacieux ». Elle eut également un mot pour l'ensemble des bénévoles gravitant autour des clubs sportifs et salua leur implication.

Puis ce fut au tour de Francis Decourrière, ancien président du VAFC*, et Laurent Degallaix, Maire de Valenciennes, de prendre la parole en qualité d'amis d'Alain Déjardin. Avec émotion, ils égrenèrent les souvenirs : l'entraide, l'enthousiasme, aux débuts du club - la montée de nationale en 2ème division, puis en 1ère après un match mémorable à Sedan -, les troisième et quatrième mi-temps avec les copains, la boucherie - une institution qui fit connaître Hérin partout -, et l'attachement à sa famille.

Une tranche de vie donc, qui s'inscrit dans l'histoire du foot valenciennois et dans le cœur des gens grâce à ce stade dont le nom « d'un mec de l'ombre » (sic) traversera les décennies, et perpétuera, tout le monde l'espère, la passion de ce sport.

*Étaient également présents : Bernard Moreau, Jean-Raymond Legrand et Eddy Zdziech.



La plaine sportive Germinal, projet-phare du mandat



Le 20 mai, la Municipalité a inauguré la nouvelle plaine sportive située rue Danton, en lieu et place de l'ancienne base de loisirs du même nom.

Aux côtés de plusieurs centaines d'invités, elle a **rendu symboliquement hommage à une figure locale, Alain Déjardin**, lors d'une grande journée sportive et festive (voir pages 13 et 15), le jour de son anniversaire.

Boucher-traiteur reconnu dans la région, cet homme au grand cœur fut le **président de l'association « Supporters « Allez VA – section hérinoise »** dans les années 90 et organisait le déplacement des fans lors des matchs du samedis soir, dans une ambiance gaie, bienveillante et

généreuse, qui a marqué toute une génération. Il fallait saluer sa mémoire !

L'occasion de vous en dire plus sur cette **réalisation ambitieuse**, qui reflète la **volonté** des élus de faire **évoluer positivement Hérin en investissant pour l'avenir**.

Des équipements qualitatifs, pour tous !

Le projet faisait partie du schéma global d'aménagement **réfléchi en 2014** portant sur l'**amélioration du cadre de vie**. Il a notamment été **supervisé par Joël Sauvage**, Adjoint au Maire en charge des finances, accompagné de plusieurs de ses collègues. La maîtrise d'œuvre a été confiée au **cabinet Tesson**, paysagistes-concepteurs à Douai.

Avec son implantation centrale – sur 5 ha ! –, le complexe va de pair avec la **redynamisation du village** qui passe, entr'autres, par de nombreuses opérations de rénovation et de nouvelles constructions.

Porteur d'image pour toute la ville, il répond aujourd'hui aux attentes des familles, des sportifs et des associations locales : c'est un véritable **lieu de loisir et de plaisir, pour toutes les générations** comme le démontrent ses **équipements modernes, fonctionnels et esthétiques**.

Ces derniers sont clôturés et incluent un **terrain de foot d'honneur** avec buts, abris à joueurs, piquets de corner et luminaires ; **une piste d'athlétisme et un parcours sportif** en périphérie avec divers **agrès** (barres fixes, parallèles et d'éirement, pas japonais, tables abdominales...) ; un bâtiment intégrant un **vestiaire** conçu pour l'accueil de deux équipes et l'arbitre, un local de rangement, une salle d'accueil de type « **club house** » et une aire de nettoyage des chaussures ; un **terrain de foot d'entraînement** avec luminaires ; des **pistes de pétanque privatives** (association locale) ; **une nouvelle aire de jeux sécurisée pour enfants** ; un **terrain de basket tout public** ; un **terrain de pétanque tout public** et un parking en enrobé d'environ 80 places. « Ceci constitue la 1ère phase du projet ! Elle devrait être suivie d'une seconde dans les années à venir, avec la construction d'une salle des sports » a annoncé le Maire, en complément.

Les lieux sont mis à la disposition de l'ensemble de la population hérinoise et des environs, aux familles et aux sportifs désireux de trouver un site sécurisé et adéquat pour se détendre avec les enfants ou pratiquer leur activité favorite : jeux monoplaces ou toboggans pour les petits... marche, course à pied, agrès du parcours santé, saut en longueur, basket, pétanque pour les adultes.

Mais les associations locales sont aussi directement concernées et bénéficient de ces infrastructures pour la pratique de leur sport :

- La section « Football » de l'association Hérin Aubry Culture Loisirs Evasion (H.A.C.L.E) – Président : M. Gérard Charpentier
- Les Amis de la Pétanque Hérinoise – Président : M. Jean-Christophe Valin

Du respect du règlement intérieur...

Vous êtes-vous rendu(e) sur place ? Dans l'affirmative, vous avez certainement consulté le panneau d'affichage situé à l'entrée !

Le site est placé sous vidéo-protection grâce à trois caméras.

Il est **accessible tous les jours, y compris le week-end, de 8h à 20h** par le biais d'un portail automatique. Ne vous laissez pas prendre par l'heure !

Les chiens sont interdits dans l'enceinte du stade, mais autorisés si tenus en laisse dans la partie ouverte du complexe. Par souci d'hygiène, les **déjections canines doivent être ramassées**.

Des cendriers sont à votre disposition.

Les cycles et véhicules à moteur sont interdits.

D'une manière générale, il est demandé aux utilisateurs de **ne pas troubler l'ordre public et de préserver la tranquillité du voisinage**.

Le non-respect des règles de bon usage de la plaine sportive est susceptible d'entraîner la fermeture temporaire ou définitive au public.

Montant de l'opération

1 780 000 € TTC, se répartissant ainsi :

Mise en sécurité du site : 140 000 €

Marché initial : 1 476 000 €

Dont : gazon en placage, piste d'athlétisme en schiste, éclairage, terrain d'entraînement, clôture et portail, pétanque, accès cheminement, parcours santé, vestiaires, parking, plateau basket, aire de jeux.

Aménagements complémentaires : 164 000 €

Dont : drainage, portiques, étude géométrique, fondations vestiaires et quatre mâts, terres végétales supplémentaires, arrosage automatique, horloge portillon, borne foraine, réseaux future salle

Financement

Remboursement sinistre des vestiaires du stade « Alexis Jacquet » : 70 000 €

Fonds de concours C.A.P.H : 100 000 €

Part communale : 1 318 000 €

F.C.T.V.A : 292 000 €

La journée du 20 mai en images



La progression du chantier présentée par Joël Sauvage



Une réception était organisée pour les invités du matin



Le tournoi de la Pétanque Hérinoise a été un franc succès



Un match hommage opposait les anciens du VAFC à ceux de l'USVA



Boules et basket sur les terrains publics, en accès libre



Le club des Chtis Marathonniens de Wallers



Une marche sympa avec les Randonneurs Hérinois



Les jeux pour enfants ont été pris d'assaut !



Deux matchs amicaux de la section foot de l'HACLE en fin de journée



Le groupe pop-rock « Tyria » a animé la soirée

Un défilé et des médailles pour fêter le travail



Le Maire et les membres du Conseil Municipal avaient donné rendez-vous aux médaillés du travail pour un court défilé qui les a menés de la station de tramway à la salle des fêtes, lieu de la réception officielle.

Claudine Kern, Adjointe en charge des fêtes et cérémonies, retraça les parcours des récipiendaires présents et salua les carrières des uns et des autres.

Cette manifestation fut accompagnée de bout en bout en musique par l'Harmonie Batterie Fanfare municipale.



Dix personnes étaient mises à l'honneur ce mardi 1er mai 2018 :

- **Médaille d'Argent (20 ans)** : Christophe et Séverine Lemoine ; Eric Proix ;
- **Médaille de Vermeil (30 ans)** : Annick Lebrun ;
- **Médaille d'Or (35 ans)** : Christine Arfeuille ; Fabrice et Immaculée Grard ; Franck Vattan ;
- **Médaille Grand Or (40 ans)** : Daniel Cochez ; Jean-Pierre Cousin.

Félicitations à toutes et tous !

Commémoration du 8 mai 1945 : l'hommage rendu à nos compatriotes et à leurs frères d'armes



Ce jour férié rappelle la victoire des Alliés - Union soviétique, Etats-Unis, Royaume-Uni, France libre... - sur le théâtre européen dans la Seconde Guerre Mondiale, et la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945. Chaque année, le message de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées lu par le Maire a une résonance particulière face au Monument aux Morts, d'autant qu'il s'adapte au contexte géopolitique actuel.

La gratitude, l'admiration et l'honneur font écho à la souffrance, à la folie criminelle et à la barbarie... Restent aujourd'hui la solidarité entre les nations, la démocratie et par-dessus tout, la Liberté... Mais la vigilance reste de mise pour continuer à défendre et à transmettre ces valeurs aux générations futures.

La Municipalité fut reconnaissante aux associations, personnels enseignants, habitants et sapeurs-pompiers de s'être mobilisés pour cette commémoration. L'Harmonie Batterie Fanfare exécuta pour l'occasion une très belle Marseillaise, et la chorale « Chœur à l'unisson » (qui recrute) ajouta une touche d'émotion en interprétant deux titres très applaudis : « La chanson de Lara » et « Les lacs du Connemara ».

Des cadeaux très appréciés par les papas et les mamans !



Vous aviez près de deux mois et demi pour retirer votre ticket d'attribution en Mairie. Le samedi 26 mai, les élus ont eu le plaisir de remettre aux inscrits le **cadeau offert par la Ville pour la fête des mères et la fête des pères.**

Et à en croire vos réactions sur Facebook, vous avez trouvé très utiles le lot de plats en verre ainsi que le projecteur halogène soigneusement choisis par la Commission des fêtes !

Cette année encore, près de 1 750 cadeaux ont ainsi été distribués gracieusement.

SPORTS

80 marcheurs pour le Parcours du Cœur 2018

Le succès de cet événement ne se dément pas !

Ils s'étaient rassemblés à la plaine sportive pour le départ de 10h organisé par le **service municipal des sports.** Toujours encadré par les **Randonneurs Hérinois**, bon pied, bon œil, ils ont parcouru une distance de 7 km puis se sont retrouvés à la salle polyvalente pour la **collation équilibrée et la remise du cadeau (un protège-sac phosphorescent)** tous deux offerts par la Mairie.





Des fleurs et des couleurs pour l'été !

Livrés fin mai, les 2 000 plants de bégonias, surfinias, ipomées, ageratums, géraniums-lierre, papyrus et artichauts – entr'autres ! – ont trouvé leur place dans les bacs, jardinières et charrettes déployés partout en ville.

De nombreuses rues ont pris des couleurs (J. Guesde, A Caron, G. Delory), ainsi que les places, le cimetière, le square du 19 mars, le quartier du moulin, les bâtiments communaux et les abords de la plaine sportive, dont la berline complète fièrement le chevalier fraîchement repeint...

Comme à l'accoutumée, les écoles ont reçu une centaine d'œillets d'inde vite repiqués avec entrain par les petits et les grands.

Continuant sur sa lancée, la Commune candidate au **Concours Départemental des Villes et Villages fleuris pour la 3ème année consécutive**. Le jury passera examiner les efforts de la Ville en matière de valorisation par le végétal et le fleurissement, de cohérence des aménagements paysagers et d'actions favorisant la qualité des espaces publics. Le tout devant bien entendu respecter les ressources naturelles et la biodiversité par des modes de gestion adéquats.



CENTRE DE LOISIRS JEUNESSE DE LA POLICE NATIONALE DE VALENCIENNES

Pendant les vacances d'été, viens t'amuser au centre !

Tous les mardis, mercredis et jeudis à partir du 10 juillet 2018

11h – 19h

Ouvert aux enfants à partir de 11 ans jusqu'à 17 ans

**TARIFS : 20 Euros pour les Hérinois
30 Euros pour les extérieurs
(coût de l'inscription)**

LES DIFFÉRENTS MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Inscription :
À partir du mercredi 6 juin pour retirer le dossier à compléter
À la Mairie d'Hérin

Contact :
Jean-Jacques BROWNEC
06 33 07 93 28

URBANISME



PROJET DE TERRITOIRE : VENEZ VOUS INFORMER ET ÉCHANGER

4 RÉUNIONS PUBLIQUES

Lundi 18 Juin - 18h
DENAIN - 118 bis, rue Villers
Salle Aragon

Mercredi 20 Juin - 18h
WALLERS-ARENBERG - rue Taffin
Salle Pierre d'Arenberg

Mercredi 27 Juin - 18h
HORDAIN - 10, Grand Place
Salle des mariages

Jeudi 28 Juin - 18h
RUMEGIES - 5, rue Moléat
Salle César Monnier

Les réunions publiques sont ouvertes à tous les habitants du territoire et présentent toutes les mêmes conditions.

www.agglo-porteduhainaut.fr



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

JEUNESSE ET SPORTS

*Exclusif !
Relance du partenariat CLJ Police
Nationale – Ville d'Hérin pour 2018 !*

Du 10 au 31 juillet

Tarif préférentiel pour les hérinois âgés de 11 à 17 ans

Dossier d'inscription et planning des activités disponibles en Mairie et sur le site www.ville-herin.fr

Réglement le jour de l'ouverture du centre, **le 10 juillet à 10h à la salle des sports Auguste Delaune.**

Recette Gaspacho



Ingrédients pour 5 personnes

- 6 tomates mûres
- 1 concombre
- 1 poivron rouge
- 1 poivron jaune
- 2 oignons
- 1 gousse d'ail
- 3 citrons (ou plus, selon les goûts)
- 6 cuillères à soupe de vinaigre
- Huile d'olive (1/2 verre)
- Basilic
- Piment en poudre
- Poivre et sel
- 1 verre d'eau
- Glaçon (facultatif)

Matériel à prévoir

- Mixeur
- Cuillère en bois
- Passoire
- Réfrigérateur

Étapes de préparation

1. Laver les légumes et ôter la peau du concombre, épépiner les poivrons.
2. Mixer en une ou plusieurs fois (selon la capacité de votre mixeur) tous les ingrédients, en prenant bien soin de réduire en purée l'ail et l'oignon.
3. Ajouter de l'eau si la mixture est trop épaisse, l'huile, le vinaigre et le jus de citron et le basilic puis assaisonner.
4. Bien mélanger et mettre au frigo au moins une heure, avec ou sans glaçons.
5. Pour une préparation sans pulpe, une fois la recette réalisée, verser la préparation au travers d'une passoire avant de mettre au frais.

Source : Mes Recettes Faciles
mes_recettes_faciles@mesrecettesfaciles.fr

Vous avez été nombreux à réagir à cette question sur la page Facebook Herin.com, en début d'année ! Alors, comme promis, voici quelques autres souvenirs par. Merci pour votre participation !

Nadege Depelseneer Cornet « La fête du marais avec les supers défilés de vélos fleuris, qui se terminait avec un concours de chant et une élection de Miss Hérin. J'étais très jeune mais ce sont mes meilleurs souvenirs. »

Christophe Neve « Pour moi, souvenirs du centre aéré municipal avec sorties au bois d'Arenberg, bois des montagnes, sortie au parc aquatique à Anor, parc d'attractions du Fleury à Wavrechain/Faulx, fête du centre, goûter avec sandwiches avec des barres de chocolat ou confiture et limonade, mais aussi le volley avec des matchs le dimanche matin salle Delaune (club hélas disparu), les matchs de basket sur le terrain extérieur ou se trouve désormais la salle de gymnastique,... Au niveau des personnes qui nous ont quittées, une pensée vers M. Perrier Claude et tout ce qu'il a apporté aux jeunes de la commune ainsi qu'au docteur Mario Aprile. »

Marc Bertin « Pour moi, mes premiers pas au foot au stade Alexis Jacquet avec Yvette et Gaston Bruniaux, mes premiers entraîneurs, Jean Gennens, Jean-Marie Martinache et Marc Lemaire, ensuite les dirigeants de la famille Sobczak, Albert Dusquesnoy et André Bertolotti qui ne comptaient pas leurs temps tous les week-ends pour faire notre passion et de nous amener pour nos matchs de championnat... »

C'est l'été : profitez-en pour jouer dehors !



Pass the water !

Faites passer l'eau vers l'arrière, en en perdant le moins possible.

La tour de la terreur

Le but du jeu est de retirer les papiers qui séparent les gobelets... Assez vite pour que le gobelet tombe sur celui du dessous ! Et on continue jusqu'en bas...



Source : agirlandaglogueun.com

Prochaines permanences de la mutuelle « S.M.H »

Elles auront lieu en Mairie (salle des mariages) **les lundi 2 juillet, mardi 28 août et lundi 17 septembre**. Sans rendez-vous, pour tout renseignement ou devis !
Contact : Véronique Hoest au 07.86.46.37.55.

Horaires d'été de la Mairie

Les services de la Mairie seront ouverts au public **de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi, entre le 9 juillet et le 31 août inclus**. Reprise des horaires habituels (8h-12h/13h30-17h30) dès le lundi 3 septembre.

Plan canicule : se signaler pour ne pas s'isoler

La Ville a mis en place un registre nominatif des personnes âgées isolées de plus de 65 ans, handicapées, sans aide ou fragilisées par la maladie.

LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR CE REGISTRE EST VOLONTAIRE.

Ce dispositif permet de **les aider en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence** par le biais d'un contact périodique. Les personnes vulnérables inscrites sur le registre pourront ainsi obtenir les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

VOUS ETES OU VOUS CONNAISSEZ UN TIERS CONCERNÉ ?

Le formulaire d'inscription volontaire est disponible auprès du C.C.A.S. (tél : 03.27.20.06.18) ou des A.S.V.P (tél : 06.77.83.66.70).

Canicule Info Service : 0800.06.66.66 ou sur le web : <http://www.gouvernement.fr/risques/canicule>

Vous partez en congés ?

Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances !

Avant de partir en vacances, **pensez à protéger votre habitation des cambriolages**.

Ce dispositif **gratuit** consiste en des **passages réguliers aux abords de votre domicile** par les A.S.V.P ou les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie).

Remplissez le **formulaire** disponible en **Mairie** ou auprès des **A.S.V.P** et retournez-le **au plus tôt avant votre départ**.

Plus d'info auprès des Agents de Surveillance de la Voie Publique au 06.77.83.66.70, du lundi au vendredi : de 8h à 12h15 et de 13h15 à 16h45 - Le mercredi : de 8h15 à 12h15 ou auprès du **Commissariat de Wallers** au 03.27.09.02.40.

Consultez aussi le site : <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques>

Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité fête les Noces des **couples qui ont eu ou auront 50 ou 60 ans de mariage en 2018**.

Les **inscriptions** seront prises en **Mairie jusqu'au 31 juillet 2018** : munissez-vous de **votre livret de famille** !

La réception aura lieu le dimanche 21 octobre 2018 à 11 heures à la salle des mariages (Mairie).

Vous avez 16 ans ou presque ?

Pensez au recensement militaire !

Quelles modalités ? Les jeunes français(e)s doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile muni(e)s d'un **justificatif de domicile et d'un document attestant de leur nationalité française** (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? C'est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes d'effectuer leur journée

d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. Le certificat délivré à l'issue de cette journée leur permettra de **se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

Vous êtes nouvel habitant ou avez changé de domicile ?

Pensez à la mise à jour des listes électorales !

Cette démarche est importante puisqu'elle vous permettra de recevoir vos documents à la bonne adresse, en temps voulu.

- **Nouveaux habitants** : vous avez jusqu'au **31 décembre 2018** pour vous inscrire en Mairie.

- Si vous avez déménagé cette année, **même à l'intérieur de la Commune**, signalez-le au service « Elections » de la Mairie. Ce changement de domicile peut entraîner un changement de bureau de vote.

- **Sont également concernées toutes les personnes** remplissant les conditions requises pour être électeur et **qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale**.

Munissez-vous de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Les électeurs de l'Union Européenne sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.

Jeunes diplômés,

la Ville met votre réussite à l'honneur !

Si vous êtes Hérinois(e) et que vous avez obtenu un DIPLOME DE NIVEAU BAC + 2 ET SUPERIEUR en 2018, inscrivez-vous en Mairie, muni(e) du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité valide.

N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées complètes (dont mail et téléphone) !

Infos et inscriptions : Service Culture de la Mairie

Tél : 03.27.20.06.04 - Mail : contact@ville-herin.fr

Votre présence sera indispensable le jour de la prochaine cérémonie des Vœux du Maire (janvier 2019) pour la remise, en mains propres, de la distinction et du cadeau offert par la Municipalité.

EN PERSPECTIVE

Ces calendriers des manifestations sont communiqués à titre indicatif (sous réserve de modifications).

Contactez l'association organisatrice pour toute information complémentaire.

JUILLET - AOUT 2018

En extérieur

- **14/07** : Fête Nationale : réveil en fanfare dans les quartiers à 6h30 ; puis rassemblement à 10h30 à la stèle des pompiers (derrière la Mairie), départ du défilé à 11h, vin d'honneur à la salle des fêtes.
- **15/07** : Festivités en lien avec la Fête Nationale au stade Alain Déjardin :
- **21h** : Retraite aux flambeaux : distribution des lampions dans la rue J. Duclos ; départ du cortège à 21h30
- **22h30** : Concert par Stéphane Benjelloun (« jukebox man » – chanteur-imitateur)
- **23h30** : Feu d'artifice sonorisé
- **29/07** : Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin, en doublettes formées (réservé aux habitants et club de Hérin/Oisy) à la plaine sportive « Germinal », dès 14h pour les inscriptions. Jet du but à 15h (mise : 3 € par joueur)
- **26/08** : Brocante organisée par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin, de 8h à 18h, dans les rues J. Guesde, H. Moreau, A. Croizat et 8 mai 1945

En Mairie

- **31/08** : Accueil de pré-rentree des enseignants par la Municipalité, à 8h45 en Mairie

SEPTEMBRE 2018

Salle des Fêtes

- **9** : Loto des Randonneurs Hérinois
- **22** : Repas dansant du F.J.E.P Basket Hérin
- **29** : A 20h, sketches patoisants par l'association « **Queu d'allache** ». Manifestation organisée par la Commission Municipale de la Culture. Entrée gratuite ! Durée : 1h30.

En extérieur

- **2** : 74ème anniversaire de la Libération d'Hérin : rassemblement dans la cour de la salle des fêtes à 10h30, départ du défilé à 11h ; vin d'honneur à la salle des fêtes
- **15** : Fête associative et concert rockabilly, Place de Verdun, organisée par le C.F.H, de 14h à ...h
- **25** : Journée Nationale d'hommage aux Harkis : dépôt de gerbe au cimetière à 17h30 par la Municipalité



Rentrée scolaire 2018 : Retour à la semaine des quatre jours

M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a accepté les propositions communes Mairie – Enseignants – Parents pour la nouvelle organisation de la semaine d'école, dès la rentrée de septembre 2018.
A savoir une **organisation sur quatre jours (plus de classe le mercredi)**.

• **Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel :**
Lundi/Mardi/Judi/Vendredi : 8h30/11h45 – 13h30/16h15

• **Ecole maternelle Gabriel Péri :**
Lundi/Mardi/Judi/Vendredi : 8h30/11h45 – 13h30/16h15

• **Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie :**
Lundi/Mardi/Judi/Vendredi : 9h/12h – 13h45/16h45

ECOLE

Notez-le !

-Restauration scolaire :
reprise le mardi 4 septembre 2018

- Accueil périscolaire :**
- * Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel :
7h - 18h30
 - * Ecole maternelle Gabriel Péri :
7h30 - 18h30
 - * Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie :
7h30 - 18h